

Certification complémentaire « *Administration d'une structure sportive* »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 1 : Accompagner le projet de développement de la structure sportive		
C1.1 - Contribuer à l'élaboration du projet de développement de la structure sportive et de son offre, sous l'égide des dirigeants, en tenant compte du projet associatif et du positionnement de l'organisation dans son environnement.	Dossier professionnel (portant sur le projet de développement d'une structure sportive) + Entretien avec le jury (Pour toutes les compétences de cette composante)	<i>Le candidat réalise un diagnostic de la structure et de son écosystème, portant notamment sur :</i> - Le projet associatif et/ou de développement existant - Les ressources, rôles et moyens internes de sa structure sportive au regard de l'offre proposée - Les activités sportives proposées par la structure - Les pratiques de la structure en matière de RSE/RSO - Les moyens et sources d'information en interne. - Les besoins du territoire - L'offre sportive proposée par des structures concurrentes comparée à celle de sa structure <i>Le candidat identifie les enjeux et propose aux instances dirigeantes un projet et/ou des actions de développement de la structure sportive comprenant :</i> - Des objectifs opérationnels sont identifiés et déclinés (retroplanning). - Des ressources nécessaires à chaque étape sont quantifiées et évaluées. - Des démarches participatives à mettre en place pour favoriser l'engagement des acteurs. - Des axes d'amélioration ou de renforcement en matière de RSO/RSE au regard des enjeux et des moyens de sa structure sportive - Des outils de pilotage du projet de développement : des indicateurs de suivi sont identifiés, des outils de reporting, etc. - Des outils de suivi et d'évaluation pour l'atteinte des objectifs fixés
C1.2 - Contribuer à la mise en œuvre du projet de développement, sous l'égide des dirigeants, pour assurer le développement et la pérennité de la structure sportive		

Certification complémentaire « *Administration d'une structure sportive* »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 1 : Accompagner le projet de développement de la structure sportive		
C1.3 - Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de communication de la structure sportive, sous l'autorité de l' élu référent, en utilisant les moyens et supports digitaux adaptés et en tenant compte du positionnement de l'organisation afin d'asseoir sa notoriété et de contribuer au développement du projet C1.4 Contribuer au développement des partenariats, sponsoring ou mécénats en appui des dirigeants afin de promouvoir la structure et contribuer à son équilibre financier	Dossier professionnel (portant sur le projet de développement d'une structure sportive) + Entretien avec le jury (Pour toutes les compétences de cette composante)	<i>Le candidat contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de communication de la structure :</i> - Les objectifs et les axes de communication sont identifiés - Les actions et supports de communication internes et externes sont adaptés aux cibles visés et validés par les instances dirigeantes - Les outils et supports digitaux sont utilisés <i>Le candidat contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de partenariats de la structure :</i> - Une analyse des partenariats existants et des acteurs socio-économiques sur le territoire est réalisée - Une stratégie et des actions de développement de nouveaux partenariats sont proposées - Une convention type de partenariat est proposée

Certification complémentaire « *Administration d'une structure sportive* »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 2 : Gérer l'administration et les ressources de la structure sportive		
C2.1 – Assurer et moderniser la gestion administrative de la structure sportive et de ses instances en appliquant la réglementation et les statuts en vigueur afin de veiller et de garantir le bon fonctionnement de l'organisation	3 études de cas : notes de synthèse présentant le contexte, les points de vigilances, les préconisations et les modalités de mise en œuvre (Une note par compétence) + Entretien avec le jury	<i>La note de synthèse doit permettre de voir que le candidat connaît le cadre légal et statutaire de la structure sportive et qu'il contribue à l'améliorer, le cas échéant :</i> - Les dispositions statutaires et les modalités d'organisation des instances sont connues et analysées. Des pistes opérationnelles d'amélioration sont formulées - Des outils et procédures de suivi des décisions sont proposés - Les modalités de diffusion et d'archivage des documents statutaires et des PV sont identifiées et des préconisations sont formulées en vue d'améliorer le fonctionnement administratif - Les éventuels risques en matière de responsabilités civiles et pénales sont identifiés et communiqués aux instances avec des préconisations. <i>La note de synthèse doit permettre de voir que le candidat contribue à la gestion comptable et financière de la structure, en appui du trésorier et en lien avec les acteurs externes compétents, à travers :</i> - La connaissance et l'analyse de documents et outils/logiciels comptables et financiers - L'identification des éléments de trésorerie et de comptabilité nécessaires aux acteurs internes et externes, - Des préconisations et des modalités de mise en œuvre sont proposées pouvant porter sur les outils de gestion, les procédures comptables, la préparation des budgets prévisionnels, etc.
C2.2 - Contribuer à la gestion comptable et financière de la structure, en appui du trésorier et en lien avec les acteurs externes de l'organisation afin de veiller à l'équilibre financier à court et moyen terme de l'organisation		



REFERENTIELS DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification complémentaire « Administration d'une structure sportive »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 2 : Gérer l'administration et les ressources de la structure sportive		
C2.3 - Accompagner la gestion des ressources humaines (salariés et bénévoles) en proposant notamment des actions de fidélisation et de nouveaux outils de gestion, afin de disposer des ressources nécessaires à la bonne conduite du projet de la structure sportive		<i>La note de synthèse doit permettre de voir que le candidat participe à la gestion et à l'animation des équipes de salariés et de bénévoles en lien avec les instances dirigeantes à travers :</i> - Ses connaissances et ses préconisations en matière de RH (recrutement, contrats, convention collective, etc.) - Son analyse des outils et procédures de gestion des ressources humaines au sein de la structure (ex : données nécessaires pour l'établissement des paies et indemnités) et des pistes d'amélioration proposées - Des propositions d'actions opérationnelles en vue de mobiliser et de fidéliser les bénévoles - Des propositions d'actions de formation en fonction des besoins identifiés L'analyse des outils et moyens de communication existant au sein de la structure et des propositions concrètes pour les rendre plus efficaces en interne (réunions, comptes rendus, cloud, visioconférences, documents partagés, etc.)

Certification complémentaire « Administration d'une structure sportive »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 3 : Gestion des activités et des équipements sportifs		
C3.1 - Planifier l'organisation logistique des activités sportives, avec les équipes en place, pour garantir leur bon déroulement et la qualité des prestations en s'appuyant sur les nouvelles technologies numériques/connectées	Dossier professionnel (Présentation de l'organisation des activités et des installations de la structure sportive et des propositions d'évolutions apportées) + Entretien avec le jury	<i>Le candidat propose dans son dossier une organisation/planification comprenant, au regard des moyens et ressources disponibles :</i> Le fonctionnement des activités et des installations est identifié et analysé Des propositions opérationnelles d'amélioration sont formulées en s'appuyant le cas échéant sur les nouvelles technologies numériques/connectées Les activités sont planifiées et réparties sur le mois ou l'année (matches, tournois, compétitions, ...) La gestion des inscriptions et des assurances est assurée La réservation des terrain et équipements nécessaires au déroulement des activités est réalisée Les moyens de transport nécessaires aux activités sportives sont réservés Une structure d'accueil des pratiquants/licenciés est éventuellement proposée
C3.2 - Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité afin de garantir le bon déroulement des activités de la structure sportive dans le cadre de la gestion des installations	Présentation orale d'un cas pratique « actions Hygiène et Sécurité » + Entretien avec le jury	<i>Le candidat présente une ou plusieurs actions contribuant à prévenir les risques en matière d'hygiène et de sécurité dans le cadre des activités proposées et en lien avec les installations :</i> - Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des installations et du matériel sont identifiés et signalés aux gestionnaires et dirigeants sportifs élus - Le candidat propose des actions afin de garantir la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité en lien avec les activités de la structure sportive, - Les risques liés au contexte sanitaire et/ou sécuritaire sont envisagés - Il propose des outils de suivi, de communication, de veille et de contrôle afin de favoriser la bonne application des actions proposées



REFERENTIELS DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

Certification complémentaire « *Administration d'une structure sportive* »

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
COMPOSANTE N° 3 : Gestion des activités et des équipements sportifs		
C3.3 - Mettre en œuvre des actions RSE/RSO afin d'intégrer la structure sportive dans une démarche durable et socialement responsable	Présentation orale d'un cas pratique « actions RSE/RSO » + Entretien avec le jury	<i>Le candidat présente une ou plusieurs actions contribuant à inscrire la structure dans une démarche RSE/RSO :</i> - Il identifie et analyse la démarche RSE/RSO existante de la structure - Il propose et met en œuvre des actions concrètes permettant d'inscrire la structure dans une démarche RSE/RSO - Propose des outils de suivi et d'évaluation des actions mises en œuvre (tableaux de bord, mesures d'impact, etc.)